

INFO

LETTRE D'INFORMATION
#4
SEPTEMBRE 2015

GRATTE-CIEL
CENTRE VILLE



GRATTE-CIEL CENTRE-VILLE C'EST PARTI !

EN BREF

RETOUR SUR LE 27 MAI 2015

BELLE MOBILISATION POUR LA RÉUNION PUBLIQUE D'INFORMATION

Répondant à l'invitation de Jean-Paul Bret, maire de Villeurbanne, et de Michel Le Faou, vice-président chargé de l'urbanisme, de l'habitat et du cadre de vie à la Métropole de Lyon, plus de 400 personnes se sont réunies le 27 mai dernier à l'hôtel de ville de Villeurbanne pour découvrir les perspectives du projet urbain et les grands partis pris architecturaux retenus. Une réunion qui a permis d'échanger avec les principaux acteurs du projet et de se projeter un peu plus dans ce futur centre-ville prolongé.

Retrouvez la présentation sur www.grattcielcentreville.fr



DOSSIER LE PROJET DANS LE DÉTAIL



REGARDS CROISÉS QUE SERA LE CENTRE-VILLE DE DEMAIN ?



PARTICIPATION CITOYENNE À VOUS DE JOUER !



À l'heure où l'agglomération lyonnaise ambitionne de rivaliser avec les plus grandes métropoles européennes, il est indispensable de moderniser et de développer nos centres-villes, en s'appuyant chaque fois sur leur singularité pour en faire la vitrine du dynamisme et de la qualité de vie emblématiques de notre territoire.

Ainsi, les Gratte-Ciel à Villeurbanne, grande centralité métropolitaine, avaient besoin d'une rénovation ambitieuse. Le défi était d'inventer un urbanisme en harmonie avec l'œuvre exceptionnelle de Morice Leroux et de Lazare Goujon tout en développant le quartier de manière contemporaine et durable. Nous avons choisi pour cela un projet sur mesure, et c'est un centre-ville agrandi, beau, vert, actif et favorisant la mixité sociale qui se dessine aujourd'hui. Une nouvelle preuve de notre capacité à réinventer la ville tout en sublimant son identité et son histoire !

Gérard Collomb

Sénateur-Maire de Lyon, Président de la Métropole de Lyon

Un passé qui nous oblige à nous dépasser.

Parce qu'il projette de doubler le centre historique de Villeurbanne – ce chef-d'œuvre de l'architecture d'avant-guerre – Gratte-Ciel centre-ville est un projet sans équivalent en France. Les partis pris architecturaux présentés en mai dernier nous donnent aujourd'hui à voir ce que sera le futur quartier et ce qu'il ne sera pas. Il ne sera pas un quartier en rupture des Gratte-Ciel ni un pastiche de ces derniers. Il sera un centre d'une grande cohérence d'ensemble, qui dialoguera avec les Gratte-Ciel de 1934 en respectant la singularité. Cette architecture du XXI^e siècle doit avoir la même force et puiser dans les exigences contemporaines du développement durable, les éléments de sa modernité. Les Gratte-Ciel sont une utopie réalisée. Ici, le passé nous oblige à nous dépasser.

Jean-Paul Bret

Maire de Villeurbanne

DOSSIER

LE PROJET

DANS LE DÉTAIL

Cette fin d'année marquera le coup d'envoi des premiers travaux de démolition. Les 120 premiers logements, le lycée reconstruit et le nouveau complexe sportif municipal seront visibles dès 2018-2019. Le prolongement de l'avenue Henri-Barbusse d'ici 2024-2027 marquera la fin de l'aménagement du quartier. Tour d'horizon des futurs Gratte-Ciel.

NOUVEAU LYCÉE

OUVERTURE RENTRÉE 2018

1

Le nouveau lycée Pierre-Brossolette, réalisé par la Région Rhône-Alpes, sera la figure de proue du centre-ville agrandi. Ce bâtiment de trois étages accueillera plus de 1 200 élèves.



COMPLEXE SPORTIF MUNICIPAL

OUVERTURE EN 2018

2

Accessible depuis le lycée et la rue F. de-Pressensé, ce nouvel espace de près de 2 700 m² complétera l'offre sportive de la Ville, avec trois salles dont une dédiée aux sports collectifs et un terrain extérieur situé en terrasse.



ESPLANADE GENEVIÈVE-ANTHONIOZ-DE-GAULLE

RUE F. DE-PRESSENSÉ

SALLE DES GRATTE-CIEL

ÎLOTS I ET J

LIVRAISON EN 2018

8

L'îlot I a été attribué à Est Métropole Habitat et Rhône Saône Habitat. L'îlot J est quant à lui à la recherche de son duo promoteur et architecte. L'ensemble proposera environ 120 logements en locatif social, accession sociale et accession libre à la propriété.

CŒUR COMMERCIAL

FINALISATION 2023-2024

7

Surplombé par un immeuble haut de 50m, cet îlot en bordure de la place centrale accueillera une grande surface et un équipement culturel avec notamment un cinéma. Une offre attractive qui contribuera au dynamisme de l'ensemble du centre-ville.

PLACE CENTRALE

FINALISATION 2023-2024

3

Entre l'avenue Henri-Barbusse et la rue Racine prolongées, au cœur d'un parcours dédié aux piétons, cette nouvelle place sera un espace à vivre, propice à la rencontre et qui animera le quartier comme la place Lazare-Goujon aujourd'hui.

GROUPE SCOLAIRE ET CRÈCHE

4

Un nouveau groupe scolaire, comprenant 20 classes de maternelle et d'élémentaire (ouverture rentrée 2019) et une crèche de 42 berceaux (livraison 2022-2025) permettront de répondre aux besoins des Villeurbannais et des habitants du nouveau quartier Gratte-Ciel centre-ville.

AVENUE HENRI-BARBUSSE PROLONGÉE

LIVRAISON FIN 2027

(OUVERTURE D'UNE PARTIE DE L'AVENUE DÈS 2024)

5

Axe structurant du projet, elle s'inscrira dans le prolongement naturel de l'avenue actuelle jusqu'à l'esplanade Geneviève-Anthonioz-de-Gaulle.

LES GRATTE-CIEL

COURS ÉMILE-ZOLA

MAISON DU PROJET

OUVERTURE DÉBUT 2016



Elle va s'installer au 157 cours Émile-Zola, sur le terrain de l'ancienne station-service Shell. Conçue avec des containers maritimes, elle sera le lieu d'information et d'échanges autour du projet, durant toute sa réalisation. À terme, elle laissera place à un nouvel immeuble de bureaux.

RUE RACINE PROLONGÉE

LIVRAISON FIN 2027

(OUVERTURE D'UNE PARTIE DE LA RUE DÈS 2018)

6

Le prolongement de la rue de l'autre côté du cours Émile-Zola va permettre de renforcer les liaisons nord/sud dans le centre-ville et ainsi faciliter la circulation dans le quartier.

REGARDS CROISÉS

QUE SERA LE CENTRE-VILLE DE DEMAIN?

QUI SONT-ILS ?



Nicolas Michelin

Architecte-urbaniste en chef du projet

Fondateur de l'Agence ANMA, à l'origine de nombreux projets urbains en France, nommé à plusieurs reprises au Grand Prix de l'Urbanisme, il a travaillé sur plusieurs scénarii pour dessiner les lignes directrices et les perspectives de Gratte-Ciel centre-ville. Ces orientations vont guider le travail des promoteurs et architectes des bâtiments, en lien avec le maître d'œuvre des espaces publics.



Gérard Pénot

Maître d'œuvre des espaces publics

À la tête de l'Atelier Ruelle, récent titulaire du Grand Prix de l'Urbanisme 2015, il intervient sur les rues, les places, les jardins du futur quartier Gratte-Ciel centre-ville. Présence ou non de végétaux, choix de l'éclairage ou du mobilier urbain, son intervention doit faciliter le « vivre ensemble » comme l'entretien et la gestion du centre-ville.

Le centre-ville, c'est le lieu par excellence du « vivre ensemble ». Que l'on y vive ou l'on y travaille, il doit favoriser la cohabitation de toutes les fonctions et de tous les usages, dans les rues comme dans les bâtiments.

Réunis au sein de l'Atelier du projet Gratte-Ciel centre-ville, Nicolas Michelin, architecte et urbaniste en chef et Gérard Pénot, en charge des espaces publics, reviennent sur ce qui guide leur travail et livrent les grandes lignes du projet.

Comment avez-vous abordé un tel projet ?

Nicolas Michelin : Je m'inscris dans une démarche contextuelle qui s'inspire du « génie du lieu ». Le projet des Gratte-Ciel permet de penser la ville de demain sur les traces de la ville d'aujourd'hui et avec le défi de respecter une intention urbanistique et architecturale historique. Villeurbanne possède le seul centre-ville de France avec des gratte-ciel inspirés du modèle américain tel qu'a pu le mettre en œuvre Rockefeller à New York par exemple. C'est un site exceptionnel sur lequel travailler, et tout l'enjeu est d'apporter de la modernité pour prolonger cet existant, sans tomber dans le pastiche.

Concrètement, qu'avez-vous retenu du quartier historique ?

N.M : Tout d'abord nous avons fait le choix de nous appuyer sur les enseignements de l'architecte Morice Leroux en préservant certains invariants forts tels que des immeubles hauts, une implantation alternée qui continue la séquence des gratte-ciel existants et des gradins qui offrent à chaque logement des espaces extérieurs. En revanche certaines adaptations ont été réalisées afin d'intégrer les projets aux contraintes et usages de notre temps : largeur du bâtiment, logements plus généreux...

Gérard Pénot : Côté espaces publics, le mot d'ordre c'est la facilité. Il y a une unité dans le projet historique, de la place Lazare-Goujon jusqu'au cours Émile-Zola, avec des sols simples et une facilité de circulation pour les passants. Dans l'extension du centre-ville, il faut retrouver des signes manifestes de cette continuité, que ce soit dans le prolongement de l'avenue Henri-Barbusse, qui sera principalement piétonne, ou dans ce que nous appelons la « transversale des grands parvis », qui mènera de la salle des Gratte-Ciel à la rue Jean-Bourgey en passant par le lycée et la nouvelle place. Cet espace de déambulation va donner plus de liberté aux piétons dans cette partie du centre-ville.

« NOTRE TRAVAIL EST DONC DE FACILITER LA VILLE POUR CEUX QUI VONT LA VIVRE DEMAIN. »



▲ L'avenue Henri-Barbusse prolongée à l'angle du cours Émile-Zola

Comment envisagez-vous les espaces publics de demain ?

G.P : C'est une mission quasi impossible de prédire l'avenir et les usages à horizon 2050. Notre travail est donc de faciliter la ville pour ceux qui vont la vivre demain, sans leur dicter à l'avance l'usage qu'ils devraient en faire, et tout en favorisant le « vivre ensemble ». On doit s'adapter aux contraintes du lieu avec un projet qui autorise les évolutions qu'on ne peut pas encore anticiper. Pas question de tout refaire dans dix ans car la mode aurait changé : l'espace public, c'est la pérennité de la ville, et il faut réussir cette permanence.

Sur quels axes travaillez-vous ?

N.M : Il faut s'adapter aux enjeux de l'habitat de demain, et notamment aux enjeux énergétiques. J'envisage par exemple de tirer parti des contraintes existantes, comme celle de la nappe phréatique, pour que les parkings, plutôt que d'être enterrés, soient situés à l'arrière des îlots, permettant ainsi un éclairage et une ventilation naturels. Je souhaite végétaliser les toits des immeubles afin de récupérer une partie des eaux de pluie et de ramener la nature en ville. Le plus important reste la haute qualité d'usage des bâtiments et notamment des logements. Nous portons une attention toute particulière aux nouveaux modes d'habiter, à l'équilibre entre espaces partagés et espaces d'intimité.

G.P : Sur les espaces publics, nous travaillons sur des questionnements déjà émergents en termes d'usage : améliorer pour ceux qui vivent la ville, le confort et la durabilité des espaces publics, en privilégiant des matériaux écologiques, pérennes, faciles d'entretien. Privilégier les déplacements doux, pour réduire l'emprise de la voiture en ville, en adaptant le fonctionnement de la circulation et le stationnement. Ou encore lutter contre les îlots de chaleur, un fléau des villes ! Nous pourrions ainsi utiliser des sols poreux, qui retiennent l'humidité et non la chaleur, associés à une végétation plus libre. Rien que cela implique une nouvelle façon d'appréhender l'espace public. ●

GRATTE-CIEL LE PROJET EN 6 POINTS CLÉS

UNE ARCHITECTURE EN ÉCHO AUX CONSTRUCTIONS DES ANNÉES 30

Dans le prolongement du quartier existant, des immeubles en gradin qui respectent les principes des Gratte-Ciel historiques

ESPACES PUBLICS : DES USAGES À PARTAGER

Un centre-ville dans lequel il fait bon vivre ensemble, laissant une large place aux déplacements doux

DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS PUBLICS

Nouveau lycée, complexe sportif attenant, groupe scolaire, crèche... Autant d'équipements pour répondre aux besoins des habitants

UNE OFFRE DE COMMERCES DIVERSIFIÉE

27 000 m² dédiés aux commerces et services pour renforcer l'offre existante du centre-ville : grandes enseignes ou magasins de proximité, activités variées, de quoi satisfaire toutes les envies

900 NOUVEAUX LOGEMENTS

Logement social, accession à la propriété libre, à prix maîtrisé, une programmation conçue pour préserver la mixité sociale qui fait la spécificité de la ville

UN CENTRE-VILLE DURABLE ET ÉQUILIBRÉ

Un « urbanisme vertueux », économe en énergie, respectueux des ressources



PARTICIPATION CITOYENNE

À VOUS

DE JOUER !

À l'automne 2015 s'engage un nouveau temps d'échanges avec les habitants, faisant suite au travail de concertation mené dès 2008. Aujourd'hui, trois nouveaux sujets sont portés à la discussion, avec le même objectif de partage des enjeux de la ville de demain.

① VIVRE LES ESPACES PUBLICS

Comment favoriser le « vivre ensemble » au sein des espaces publics ? Comment permettre la cohabitation de tous, quels que soient les usages, les âges, les moments de la journée ? Comment faire place à la nature en ville ?

② HABITER LES GRATTE-CIEL CENTRE-VILLE

Comment faire évoluer les logements et les adapter au fur et à mesure des besoins pour permettre à chacun d'habiter les Gratte-Ciel à tous les âges de la vie ? Comment préserver la mixité de population ? Quels services de proximité apporter aux habitants du quartier ?

③ TRANSFORMER LE TEMPS LONG DU CHANTIER EN OPPORTUNITÉS

Pour les quinze prochaines années et d'ici 2027, quelles initiatives éphémères, temporaires pourrions-nous mettre en place ? Comment animer les espaces, et faire vivre avant l'heure cette nouvelle partie du centre-ville ?

VOUS AVEZ ENVIE DE PARTICIPER ?

Inscrivez-vous pour être tenu informé des prochaines rencontres :
concertation@grattecielcentreville.fr



LEVEZ LES YEUX !

En attendant le démarrage des travaux, les murs des bâtiments voués à être démolis ou les palissades de chantier se parent d'inscriptions aux couleurs du projet pour signifier aux passants ce qui se trame ici. De nouveaux marquages ont été installés avant l'été rue Léon-Chomel. Les avez-vous remarqués ? ●